
Huiles essentielles — Échantillonnage

Essential oils — Sampling

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 212:2007

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57708185-67f5-4403-b623-070ac4ac26a8/iso-212-2007>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 212:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57708185-67f5-4403-b623-070ac4ac26a8/iso-212-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57708185-67f5-4403-b623-070ac4ac26a8/iso-212-2007>

© ISO 2007

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 212 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 212:1973), qui a fait l'objet d'une révision technique.

[ISO 212:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57708185-67f5-4403-b623-070ac4ac26a8/iso-212-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57708185-67f5-4403-b623-070ac4ac26a8/iso-212-2007>

Introduction

Les caractéristiques organoleptiques, physiques et chimiques des lots d'huiles essentielles sont déterminées par examen des échantillons.

Un échantillonnage satisfaisant est donc censé fournir en vue de l'analyse des échantillons représentatifs des lots dont ils sont issus sans modification de la composition originale.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 212:2007

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57708185-67f5-4403-b623-070ac4ac26a8/iso-212-2007>

Huiles essentielles — Échantillonnage

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale décrit les règles générales pour l'échantillonnage des huiles essentielles, dans le but de fournir au laboratoire des quantités manipulables à des fins d'expertise.

En présence importante d'eau ou d'autres éléments étrangers, la présente Norme internationale peut s'appliquer uniquement à la fraction «huile essentielle» débarrassée de l'eau et des impuretés.

2 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

2.1

livraison

quantité d'huile essentielle expédiée en une seule fois et faisant l'objet d'un contrat particulier ou d'un document d'expédition

NOTE La livraison peut être composée d'un ou de plusieurs lots.

[ISO 212:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57708185-67f5-4403-b623-070ac4ac26a8/iso-212-2007)

2.2

lot

quantité d'huile essentielle identifiée, présumée avoir des caractéristiques uniformes, constituée d'un ou de plusieurs contenants

2.3

contenant

réceptacle constituant tout ou partie du lot et renfermant l'huile essentielle à échantillonner

2.4

prélèvement élémentaire

quantité d'huile essentielle prélevée en une seule fois en un point d'un contenant à échantillonner

2.5

échantillon

quantité d'huile essentielle obtenue en mélangeant les différents prélèvements élémentaires d'un contenant

NOTE À partir des échantillons, le laboratoire pourra effectuer son propre plan de prélèvements en vue de l'analyse. Ce dernier n'est pas couvert par la présente Norme internationale.

3 Appareillage

Les dispositifs d'échantillonnage et les instruments annexes doivent être fabriqués avec des matériaux inertes pour l'huile essentielle échantillonnée.

Le type d'appareillage nécessaire à l'échantillonnage doit être adapté au volume à échantillonner: sondes cylindriques, pipettes, échantillonneur de fond.

4 Échantillonnage

4.1 Inspection

L'inspection portera sur l'état physique de la livraison, l'intégrité des contenants, l'état des systèmes de garantie (plombs, capsules, etc.), la dénomination et les inscriptions contractuelles.

À l'ouverture, conserver les systèmes de garantie.

4.2 Agitation

Avant tout prélèvement, agiter l'huile essentielle par des moyens appropriés au volume et à la forme du récipient.

Les huiles essentielles connues pour leur cristallisation ou leur épaissement doivent être chauffées lentement à une température appropriée afin de dissoudre les cristaux ou la masse cristalline, avant agitation. Cette action ne doit pas entraîner de modifications de la composition de l'huile essentielle.

4.3 Mode d'échantillonnage

Tous les prélèvements doivent se faire immédiatement après une agitation appropriée.

Effectuer trois prélèvements élémentaires par contenant:

- Le premier est réalisé dans la tranche des 20 % de la hauteur;
- Le deuxième est réalisé entre 40 % et 60 % de la hauteur;
- Le troisième est réalisé à plus de 95 % de la hauteur.

Rassembler les trois prélèvements élémentaires à parties égales et les mélanger. Après agitation, prélever 30 ml qui constitueront l'échantillon.

Dans le cas d'huiles essentielles à prix très élevé, les quantités doivent être définies contractuellement.

Le nombre d'échantillons par contenant pour le laboratoire doit être égal au nombre de parties concernées plus un échantillon de référence.

5 Emballage et étiquetage des échantillons de laboratoire

5.1 Emballage

Utiliser des flacons en verre ou en matériau inerte protégeant l'huile essentielle de la lumière.

Emballer les échantillons dans des récipients propres et secs.

La nature du récipient ne doit pas altérer l'huile essentielle.

Conserver un espace de 2 ml entre l'huile essentielle et le bouchon pour permettre la dilatation. Cet espace ne doit pas être trop important pour limiter l'oxydation éventuelle due à l'air.

Fermer les récipients à l'aide de capsules ou de bouchons neufs n'ayant aucune action sur le produit.

Fermer chaque échantillon par un système de garantie, de telle sorte qu'il ne soit pas accessible sans briser le sceau.

S'assurer de l'étanchéité.

5.2 Marquage des échantillons

L'étiquette doit être attenante à chacun des échantillons et porter des mentions permettant la traçabilité du produit, par exemple:

- la date de l'échantillonnage;
- la nature du produit: marchandise et origine;
- le nom du fournisseur;
- le numéro de lot;
- le numéro d'ordre de l'échantillon sur le nombre total de contenants.

Les informations sur l'étiquette doivent être portées avec une encre indélébile.

5.3 Conservation des échantillons

Conserver les échantillons destinés au laboratoire à l'abri de la lumière, à une température qui garantit leur qualité.

5.4 Expédition des échantillons

L'emballage doit répondre aux exigences des autorités postales ou des autres organismes impliqués dans le transport de l'échantillon dans le pays ou les pays concernés.

6 Procès-verbal d'échantillonnage

Le procès-verbal d'échantillonnage doit indiquer:

- l'identification du fournisseur;
- les marques d'identification du produit;
- la provenance;
- le numéro de lot;
- la quantité représentée, en grammes, en kilogrammes ou en tonnes;
- la nature et le nombre de contenants;
- la présence ou l'absence des systèmes de garantie;
- la date et l'heure d'échantillonnage;
- le nom, le visa et la qualité de la personne qui a effectué l'échantillonnage.

Le procès-verbal d'échantillonnage doit donner l'état physique dans lequel se trouve l'huile essentielle échantillonnée. Il doit également indiquer la technique utilisée, si elle est différente de celle décrite dans la présente norme, ainsi que toutes les circonstances ayant pu avoir une influence sur l'échantillonnage.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 212:2007

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57708185-67f5-4403-b623-070ac4ac26a8/iso-212-2007>

ICS 71.100.60

Prix basé sur 3 pages